



AVIS

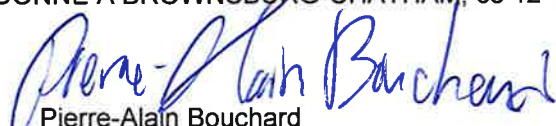
SUITE DE LA CONSULTATION ÉCRITE RELATIVE AU PR-198-02-2020

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 198-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 avril 2020, le conseil a adopté le projet de règlement numéro PR-198-02-2020 intitulé : Projet de règlement numéro PR-198-02-2020 amendant le Règlement de lotissement numéro 198-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé, afin de modifier des dispositions relatives à la contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.
2. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 23 avril 2020, le conseil a adopté la résolution numéro 20-04-107 par laquelle il a désigné comme prioritaires l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement, comme le lui permettait l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020.
3. En conséquence, la procédure de consultation publique rattachée au processus d'adoption de ce règlement et prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a été remplacée par une consultation écrite.
4. L'avis public du 24 avril 2020 mentionnait que les questions et commentaires concernant ce projet de règlement devaient être reçus par écrit, au plus tard le 11 mai 2020 à 12 h à l'adresse courriel suivante : jfbrunet@brownsburgchatham.ca.
5. Aucune question n'a été reçue relativement à ce projet de règlement.
6. La prochaine étape constitue donc à l'adoption du Règlement lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 12^e jour du mois de mai 2020.


Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 12 mai 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 12^e jour de mai 2020.


Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique